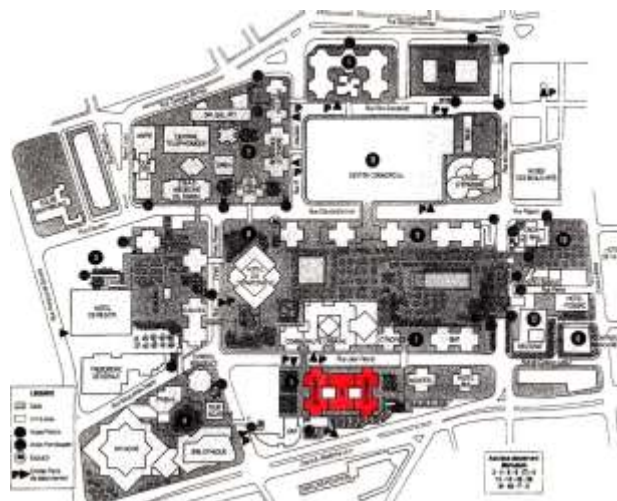


BORDEAUX MERIADECK – LE PONANT

Fiche DoCoMoMo 19



Photo Sauvegarder Mériadeck



Fichier International de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : LE PONANT
Variante du nom : Résidences UAP
Numéro et nom de la rue : rue Jean Fleuret - terrasse du 8 Mai 1945 - îlot 5
Ville : Bordeaux **code :** 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : Gironde Habitat
Adresse : 40, rue Armagnac CS 711232 Bordeaux Cedex 33074
Téléphone : 05 57 59 27 51

ETAT DE PROTECTION

Type : Situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006, modifié en 2014 - fiche B9029

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30
Fax :

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :

1975 par l'Union des Assurances-vie de Paris (UAP)

Architectes :

Jacques et Yves Salier, Adrien Courtois, Patrick Fouquet

Autres architectes et intervenants :

Ingénieurs :

Contractants :

SODETEG

CHRONOLOGIE

Date du concours : 1975
Date de la commande : 1975
Période de conception : 1975
Durée du chantier : début : 1975, fin : 1979
Inauguration :

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :

Logements

Etat du bâtiment :

Bon

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

Reprise des peintures extérieures en 2007

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance, etc.

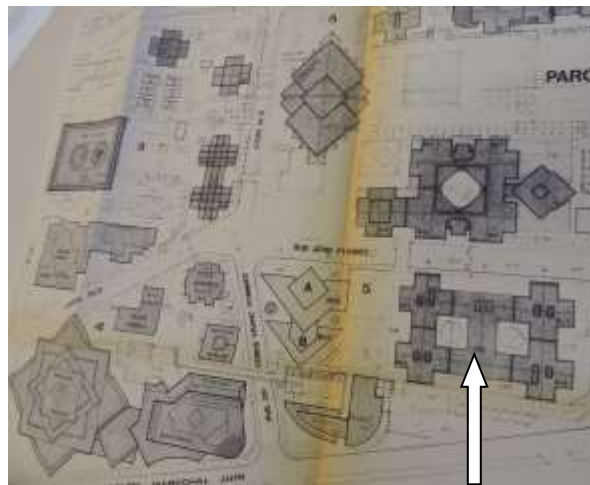
Archives Municipales de la Ville de Bordeaux, correspondance
Fonds Moderne des Archives Municipales 538 O 1
Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux
Publication EDF : Bordeaux Mériadeck, rénovation tout électrique, 1980
Permis de construire et tous documents inclus.
PC 75 Z 0775
Archives du Conseil Général.

Dessins, photographies, etc. :

Autres sources, films, vidéo, etc. :

Principales publications (par ordre chronologique) :

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT



Le Ponant 001 - Plan de situation

Le bâtiment se situe en lisière Nord du quartier, le long du cours du Maréchal Juin.

Il se compose de deux corps de bâtiment, réservés à des logements, posés sur une base commune abritant des bureaux (formation PTT et halls d'entrée), selon le modèle des Jardins de Gambetta.

Les 2 tours émergeant de la base commune correspondent à des immeubles en double-croix, pour reprendre la terminologie du quartier (comme les immeubles Allianz ou André Lhote).

Le rez-de-dalle a une surface de 864 m², les tours abritent 179 appartements répartis sur 5 niveaux pour les corps de bâtiment sur la rue Jean Fleuret, et sur 8 niveaux pour ceux sur le cours du Maréchal Juin. Les tours mesurent 29,96 m par rapport à la dalle (niveau haut à 44,46 m NGF).

Les façades de l'ensemble du bâtiment introduisent un jeu de courbes, absent du reste du quartier : les balcons sont en demi-cercle, le rez-de-dalle est ceinturé d'arcades sur lesquelles reposent les tours, en surplomb, et celles-ci sont reprises au sommet du bâtiment.

Les façades, enduites, sont traitées en couleurs : blancs pour les murs, beiges pour les balcons et allèges des fenêtres. Initialement, ceux-ci étaient d'un marron soutenu, et créaient un effet de contraste plus marqué. Les façades des halls d'entrée des tours, en retrait derrière les galeries aux arcades, sont quant à elles bleues.



Le Ponant : détail des couleurs et des balcons

Les halls d'entrée des immeubles ont été traités avec soin : espaces vitrés, ils s'ouvrent à la fois sur la dalle et sur les deux jardins intérieurs aménagés en cœur du bâtiment (accessibles au public depuis la dalle). Un mobilier en béton enduit, aux formes arrondies à l'image du bâtiment, a été spécialement créé par les architectes.

Afin d'éviter l'effet muraille de la dalle, très vivement critiqué au niveau de la rue Georges Bonnac, il est décidé d'intégrer des terrasses végétalisées intermédiaires entre la dalle et la rue, ainsi que deux escaliers monumentaux pour permettre un accès plus évident et moins confidentiel.

La partie sous dalle du bâtiment est entièrement dévolue au stationnement pour les résidents, mais également dédié au public.

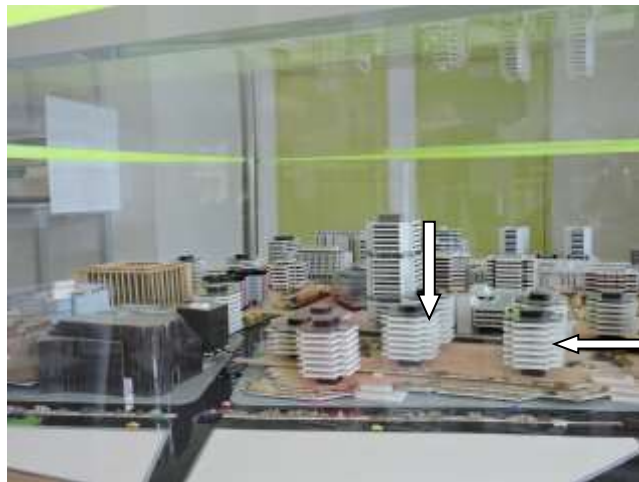


Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Bordeaux Métropole



Photo Sauvegarder Mériadeck

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique :



Le Ponant 002 - Publication EDF 1980

2 - appréciation sociale :

D'abord propriété de l'UAP pour des cadres et employés de la société d'assurances, le bâtiment est réservé aujourd'hui (depuis sa vente à Gironde Habitat en 2007) à des familles à revenus modestes, en location.

Ce bâtiment fait partie des immeubles de logements, qui permettent au quartier de ne pas être qu'un centre administratif, avec une vie correspondant uniquement aux heures de bureaux.

Les bureaux, en rez-de-dalle, participent également à l'animation du quartier.

Les escaliers monumentaux sur le cours du Maréchal Juin sont très empruntés, et constituent un des accès principaux du quartier.

3 - appréciation artistique et esthétique :

Bien que construit dès le début de la réalisation du quartier, cet ensemble de bâtiments marque une rupture "stylistique" avec les autres immeubles de ce quartier. En effet, si la forme de plan en croix est respectée, les autres éléments du cahier des charges alors imposé pour la totalité des constructions, sont essentiellement adaptés :

- le retrait du rez-de-dalle pour dégager la vue sur celle-ci est respecté, mais un jeu d'arcades, en continuité des façades des tours, vient masquer ce dégagement.
- La palette des matériaux et de leur teinte n'est pas respectée : les bétons ne sont pas laissés bruts, ils sont enduits, les vitrages n'ont pas la teinte bronze jusqu'alors imposée.
- Le vélum général fixant les hauteurs du bâti est globalement respecté, mais inversé: initialement, pour s'harmoniser à la hauteur de la ville ancienne, les bâtiments en bordure de quartier devaient être plus bas que ceux du centre. Ici, les tours face à la ville ancienne sont plus hautes que celles face au quartier moderne.

Le bâtiment décline donc une architecture spécifique, tout en s'intégrant dans le quartier. Il introduit ainsi un jeu autour de la courbe, et des teintes plus douces. L'architecte Yves Salier a cherché ici à évoquer une architecture méditerranéenne dont il était inspiré à la suite d'un séjour à Barcelone auprès de Ricardo Bofill (arcades et patios).



Photo Sauvegarder Mériadeck



Photo Sauvegarder Mériadeck



Photo Sauvegarder Mériadeck

Cet ensemble a bénéficié de la construction en 1975 de l'escalier monumental qui le relie au cours du Maréchal Juin qui a été élargi en 1980, avec insertion de demi-terrasses végétalisées entre le niveau rue et le niveau dalle (8 m), donnant l'impression finale voulue par Jean Willerval, de socle de verdure pour l'ensemble du quartier.

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Ce bâtiment reprend le principe de l'immeuble les Jardins de Gambetta, construit peu avant. Mais la filiation entre les deux constructions n'est pas que stylistique: Jacques Salier, l'un des architectes du bâtiment, est le frère de Yves Salier, l'un des architectes des Jardins de Gambetta, et les deux prénoms figurent sur plusieurs documents. Adrien Courtois, quant à lui, a participé aux deux bâtiments.

Le bâtiment est inscrit dans le périmètre du plan déterminé par Jean Royer et Jean Willerval, architectes coordinateur du quartier, pour la Rénovation du Quartier de l'Hôtel de Ville.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Cet ensemble de logements vient compléter l'offre en matière d'habitat en centre-ville. Créé à l'origine pour le personnel d'encadrement de la société d'assurances UAP, la qualité des appartements est d'un haut niveau avec des parquets en chêne et des finitions luxueuses à l'époque de la construction. Les espaces de respiration végétalisés entre les corps de

bâtiments éliminent tout risque de vis-à-vis et permet une grande clarté des pièces à vivre dans le plus grand respect des idées de la Charte d'Athènes.

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

- 1. Archives visuelles originales :**
- 2. Photographies et dessins récents :**
 - Le Ponant 001 : archives Mériadeck la Mémoire de Bordeaux
 - Photographies Sauvegarder Mériadeck

Rapporteur : Association Sauvegarder Mériadeck – Mathias Cissal, architecte

Date : 1 juin 2015